

# Compte-rendu du conseil d'école du 12 novembre 2024

Ouverture du conseil d'école à 18h30

## Présents :

Les enseignants : Mesdames Hascoët, Martin, Simon-Gambert et M. Dumousset  
Le maire de La Brûlatte : M. Deulofeu et Mme Chacun, conseillère municipale  
Le maire de La Gravelle : M. Deulofeu et Mme Sacaze, conseillère municipale  
Les représentants de parents d'élèves : M. Renard et M. Lebret

## Excusés :

Mme Rousselin, IEN de circonscription  
Mme Jan, directrice école de La Brûlatte  
Mme Bouglé enseignante à la Brûlatte  
Mme Brandily, enseignante à La Gravelle  
Mmes Poirier et Vettier représentantes de parents d'élèves  
Mme Besnier, M Veron conseillers municipaux Commission Ecole de La Brûlatte

## Ordre du jour :

- ❖ Modalités d'organisation des conseils d'école, séparés ou conjoints. Vote
- ❖ Présentation de la rentrée (effectifs, enseignants...)
- ❖ Vote du règlement intérieur
- ❖ Bilan financier de la coopérative
- ❖ Présentation du programme pHARe
- ❖ Evaluation d'écoles RPI
- ❖ Projets pour l'année scolaire 2024-2025
- ❖ Demandes
- ❖ Questions diverses

### **1. Modalités d'organisation des conseils d'école, séparés ou conjoints. Vote.**

Les deux conseils d'école décident ce jour de se réunir et de n'en former qu'un seul.

Les parents d'élèves suivants ont été proclamés élus lors des élections des représentants de parents d'élèves pour ce conseil d'école réuni :

#### Ecole de La Brûlatte :

- Titulaires : M. Gilardi et M. Renard
- Suppléants : M. Lebret et Mme Brossard

#### Ecole de La Gravelle :

- Titulaires : Mme Poirier et Mme Vettier
- Suppléante : Mme Chapel

### **2. Présentation de la rentrée (effectifs, enseignants...)**

L'école de la Brûlatte accueille **38** élèves.

**TPS : 0 PS : 9 MS : 16 GS : 13**

4 TPS devraient arriver en janvier ou avril 2025.

Les élèves sont répartis comme suit :

- Classe de TPS-PS-MS : 18 élèves

M. Dumousset est complété par Mme Martin les jeudis et vendredis.

- Classe de MS-GS : 20 élèves

Mme Jan est complétée par Mme Bouglé les vendredis.

L'école de La Gravelle accueille **47** élèves cette année.

**9 CP - 7 CE1 – 10 CE2 – 11 CM1 – 10 CM2**

Les élèves sont répartis comme suit :

- Classe de CP-CE1-CE2 : 26 élèves avec Mme Hascoët
- Classe de CM1-CM2 : 21 élèves avec Mme Simon-Gambert complétée par Mme Brandily les vendredis. Mme Brandily sera en congé maternité après les vacances de février.

**Total pour le RPI : 85 élèves.**

### **3. Vote du règlement intérieur**

Il y a 2 règlements intérieurs différents dans le RPI (un par école). Il n'y a pas eu de modifications depuis l'année dernière.

Le conseil d'école valide les règlements.

Le règlement intérieur et la Charte de Laïcité seront distribués à toutes les familles et devront être signés par tous les parents.

### **4. Bilan financier des coopératives scolaires de l'année 2023-2024**

Voir annexes

### **5. Présentation du programme pHARe**

🚩 Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Mis en place depuis 2021, généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, il est étendu aux lycées depuis la rentrée 2023. 100 % des écoles et établissements mettent en œuvre ce programme. Le **protocole d'intervention pour le bien-être des enfants à l'école** sera désormais annexé au règlement intérieur de l'école de La Gravelle.

🚩 Il existe également un numéro d'urgence :

Le 3018 pour les **élèves, parents, professionnels**. C'est un numéro vert et une application mobile pour tout renseignement ou signalement. Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00.

🚩 7 novembre 2024 : Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école

Pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire, la journée nationale de lutte contre le harcèlement est organisée chaque année au mois de novembre.

A cette occasion, un questionnaire sur le harcèlement scolaire est proposé aux élèves du CE2 au CM2. Cette année, nous l'avons également proposé aux CE1.

🚩 Un travail plus spécifique sur l'empathie est également mis en place dans toutes les classes du RPI.

### **6. Evaluation des écoles du RPI**

La finalité de l'évaluation arrêtée par le Conseil d'évaluation de l'École est l'amélioration, dans l'école, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

Il s'agit de :

- mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats et les relier aux pratiques professionnelles, aux organisations retenues et aux choix opérés par l'école

- proposer collectivement des axes de développement à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école.

Cette évaluation a vocation à conduire à une actualisation ou à un renouvellement du projet d'école.

Elle se déroule en 3 temps :

### Temps 1 : Auto-évaluation

1. Analyse du contexte externe et interne de l'école:

- par les données et indicateurs fournis par les académies,
- par les indicateurs élaborés par l'école elle-même selon ses besoins => Nous avons élaboré des questionnaires à destination des parents et personnels non enseignants, le questionnaire du protocole Phare est aussi intégré à cette évaluation.
- Caractérisation de son environnement social, territorial et scolaire

2. Ouverture de l'analyse vers 4 domaines :

- les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement
- le bien-être de l'élève et le climat scolaire
- les acteurs et le fonctionnement de l'école
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

### Temps 2 : Visite des évaluateurs externes

Elle a été fixée au lundi 10 mars 2025 (le matin à La Brûlatte, l'après-midi à La Gravelle).

L'évaluation externe permet d'échanger, expertiser, recommander.

Les évaluateurs seront présents sur une demi-journée afin de visiter les lieux, rencontrer les différents acteurs de la vie de l'école selon un planning d'entretien établi au préalable.

L'évaluation externe permet de conforter certains éléments figurant dans le rapport d'auto-évaluation et de formuler, le cas échéant, des recommandations pour en enrichir le contenu.

### Temps 3 : Rapport de l'évaluation d'école

Les évaluateurs externes rédigent un rapport qui sera présenté en conseil d'école.

## **7. Projets pour l'année scolaire 2024-2025**

RPI :

- Association Pass'sport écoles : prêt de matériel d'EPS entre écoles du secteur, nous remercions les agents communaux qui se chargent de récupérer le matériel.
- Fête de Noël le samedi 14 décembre matin organisée par l'APE dans la salle des fêtes de La Brûlatte. Une répétition sur place pour les 4 classes sera organisée en amont.
- Spectacle de Noël offert aux élèves par l'APE le lundi 16 décembre le matin dans la salle des fêtes de La Brûlatte
- Cycle natation de la GS au CM2 en commun en période 3 (janvier-février) à l'Aquabulle de Laval les lundis après-midi (5 séances)
- Portes ouvertes dans les 2 écoles : samedi 15 mars 2025
- Photos scolaires le 1<sup>er</sup> avril 2025 en commun
- Olympiades (préparées par les CM2) le lundi 26 mai 2025
- Liaison GS-CP : venue des GS à La Gravelle le jeudi 12 juin 2025
- Fête des écoles dimanche 29 juin organisée par l'APE

Ecole de la Brûlatte :

- Ecole du dehors : le mardi matin tous les 15 jours nous sortons dans la zone humide de La Brûlatte.

Nous souhaitons mettre en valeur le travail qui a été fait et est fait avec les élèves.

Projet en lien avec la fresque de la cour pour réactiver le lexique de la zone humide, les artistes et œuvres exploités

➔ Journée à Laval avec visite du MANAS (Musée d'Art Naïf et d'Arts Singuliers)

Projet pour élaborer des panneaux pédagogiques dans la zone humide en partenariat avec le JAVO (**Syndicat Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ovette**). → Intervention d'Olivier Duval (Mayenne Nature Environnement) le mardi 26 novembre pour les 2 classes, intervention financée par le JAVO. 2 autres sorties seront programmées dans l'année.

- Séance au cinéma du Bourgneuf la forêt le lundi 18 novembre : « *Jardins Enchantés* » pour les 2 classes. Une autre séance aura lieu au printemps 2025.
- Spectacle « *La fabuleuse histoire de BazarKus* » le 29 avril pour les 2 classes à la salle des 3 chênes de Loiron-Ruillé. Un atelier danse sera mené en amont avec la venue d'une chorégraphe à l'école.
- Animations à la bibliothèque tous les 15 jours avec emprunts de livres, nous remercions Emilie Veron.
- Participation au prix littéraire T'aimes lire. L'école participe à la sélection maternelle avec un vote en mai 2025.

#### Ecole de la Gravelle :

- ❖ Spectacles JMF au théâtre de Laval:
  - « Versant Vivant » le 19 ou 20 mai pour les CP-CE
  - « Candide » le lundi 18 novembre pour les CM
- ❖ Séances de Cinéma au Trianon (Le Bourgneuf-la-forêt) organisé par l'association Atmosphères 53
  - Le 29 novembre pour les CP-CE et le 5 décembre pour les CM
  - 1 autre séance de cinéma est prévue au printemps pour les 2 classes
- ❖ Spectacles au théâtre des 3 chênes à Loiron :
  - le 29 avril pour les CE
  - le 28 janvier pour les CM
- ❖ Validations d'acquis en CE2 (permis piéton si possibilité de trouver une date avec la gendarmerie) et en CM2 (B2i école, permis internet date à voir avec la gendarmerie, permis vélo)
- ❖ Liaison CM2-6<sup>ème</sup> :
  - Visite collège de Port-Brillet par les CM2 fin janvier 2025 (portes ouvertes le vendredi 28 février 2025 pour les familles)
  - Atelier « Noël en Allemagne » au collège avec la professeure d'allemand
  - Cross solidaire CM2-6<sup>ème</sup>
  - Défi mathématiques MEAN
- ❖ Animation bibliothèque pour les élèves de la classe de CP-CE tous les 15 jours à l'école par Mme Véron et prêt de livres pour la classe.
- ❖ Participation aux prix littéraires T'M Lire (classes CP-CE et CM) via la bibliothèque de La Brûlatte
- ❖ Projets musique :
  - « Les coulisses du trombone » pour la classe des CM d'octobre à juin
  - Mise en musique d'un conte pour les CP-CE à partir du mois de janvier
  - Représentation devant les parents à la salle des fêtes de La Brûlatte prévue le mardi 17 juin pour les 2 classes
- ❖ Animations Laval Agglo :
  - Nature : l'arbre pour les CP-CE, la forêt pour les CM
  - Sortie au bois de l'Huisserie prévue le jeudi 15 mai 2025

## **8. Demandes**

#### RPI :

- Banderoles pour les portes ouvertes : accord de la mairie pour que les écoles leur transmettent des devis.

#### Ecole de La Brûlatte :

- Installation de carrés potagers près de la salle des fêtes
- Devis pour créer et installer des panneaux pédagogiques pour faire vivre la zone humide, rappeler le travail effectué par l'école. Le contenu sera géré par l'école, pas encore d'échéance. Rencontre à prévoir avec la mairie pour discuter du projet et de la valorisation du lieu.

#### Ecole de La Gravelle :

- Repeindre les tracés du terrain de basket et faire un tracé pour le terrain de foot (prévu par la mairie)
- Présence d'un représentant de la mairie pour l'élaboration du PPMS unifié, prévue en janvier.

## **8. Questions diverses**

Aucune question n'a été transmise aux directrices.

Rappel : les questions pour le conseil d'école doivent être envoyées aux directrices avant le conseil.

**Prochains conseils d'école prévus les :**

**Mardi 25 février 2025 à La Gravelle à 18h30 et mardi 24 juin 2025 à La Brûlatte à 18h30**

Clôture du conseil d'école à 19h20